



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 8 novembre 2017 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
BRISON SAINT INNOCENT  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT  
CHINDRIEUX  
CONJUX  
ENTRELACS  
MERY  
LE MONTCEL  
MOTZ  
MOUXY  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES EN CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
VIONS  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Michel FRUGIER  
Corinne CASANOVA  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Jean-Claude CROZE  
Nicole FALCETTA  
Marie-Claire BARBIER  
Claude SAVIGNAC  
Bernard MARIN  
Eudes BOUVIER  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise DE MARCH  
Jean-Claude LOISEAU  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS  
Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER

**Absents excusés :**

ENTRELACS  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
LE BOURGET DU LAC

Claude GIROUD  
Nicolas JACQUIER  
Marie-Pierre FRANÇOIS

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Jean-François BRAISSAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Véronique MERMOUD  
Martine REVOL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

ENTRELACS  
ENTRELACS  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directeur des Services à la Population  
Directeur Pôle Eau  
Responsable Urbanisme  
Directrice de cabinet  
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 160 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 16 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 29 votants).

## DÉLIBÉRATION

N° : 1      Année : 2017

Exécutoire le : **14 NOV. 2017**

Affichée le : **14 NOV. 2017**

Visée le : **14 NOV. 2017**

*MARCHES PUBLICS*  
**Marché n°2017-42**  
**Travaux de réhabilitation de la plage d'Aqualac**  
**Attribution**

Monsieur le Président précise qu'en 2015, la CALB a engagé une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la plage d'Aqualac sur la commune d'Aix les Bains. En 2016, une première tranche de travaux a permis de rénover le parvis et les bâtiments d'entrée du site. Il s'agit, avec cette nouvelle tranche de travaux de poursuivre le programme en renouvelant l'ensemble des réseaux secs et humides du site, en rénovant les bâtiments et les équipements et en créant la continuité de la promenade lacustre avec la création d'une passerelle

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement de bureaux d'études BARON / INGEPRO / OMNIS STRUCTURES / ELEVEN CORE / MICHEL VIAND. La consultation a été menée selon une procédure adaptée.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation au Bureau du 28 avril 2017, ainsi qu'au Bureau du 12 juillet 2017.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des procédures adaptées du 23 octobre 2017 concernant les travaux de réhabilitation de la plage d'Aqualac.

Le marché est alloti comme suit :

- Lot 1 : Aménagement VRD, Génie Civil et passerelle
- Lot 2 : Aménagement paysager

La date de remise des plis a été fixée au 05/10/2017. Quatre offres ont été reçues pour le lot 1 et sept pour le lot 2. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 50 % prix et 50 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique).

La Commission des procédures adaptées du 23 octobre 2017 propose de retenir :

Pour le lot 1 : le groupement d'entreprise MAURO SAS (Mandataire) / MILLET PAYSAGES ENVIRONNEMENT / SAS SOL SAVOIE / AEI RESINE, pour un montant de :

- Tranche Ferme : 1 142 544.60 € HT, 1 371 053.52 € TTC
- Tranche Optionnelle (génie civil et peinture des piliers) : 15 445.00 € HT, 18 534.00 € TTC
- TOTAL : 1 157 989.60 € HT, 1 389 587.52 € TTC

Pour le lot 2 : le groupement d'entreprises MILLET PAYSAGES ENVIRONNEMENT (mandataire) / OLENA pour un montant de 64 207.80 € HT, 77 049.36 € TTC

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 147.05

---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 8 novembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD



|                             |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 32 |
| - Présents : 26             |
| - Votants : 29              |
| - Pour : 29                 |
| - Contre : 0                |
| - Abstentions : 0           |
| - Blancs : 0                |

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Marché n.2017-42 - Travaux de réhabilitation de la plage d'Aqualac - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 14/11/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 14/11/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2072 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20171108-d2072-DE

---

**Date de décision :** 08/11/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)